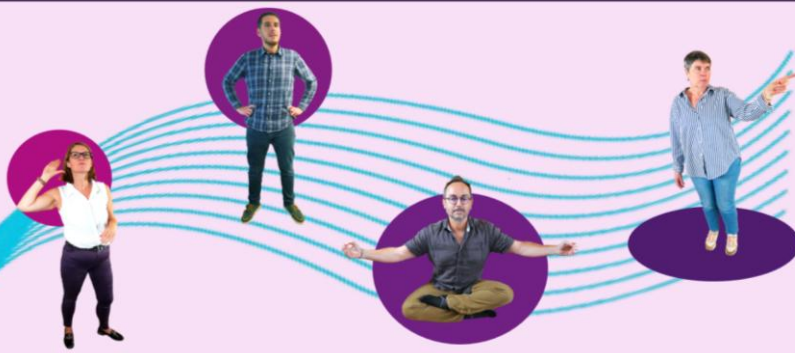


PROCHE,  
ACTIF,  
humain !

SNAP



CSE

Comité Social et  
Economique

Vos élus CSE

CSE du 26 février 2026

Marie-Martine LEMERCIER  
[marie-m.lemercier@francetravail.fr](mailto:marie-m.lemercier@francetravail.fr)

François DOUBLET  
[francois.doulet@francetravail.fr](mailto:francois.doulet@francetravail.fr)

Fabienne BROSSAULT  
[fabienne.brossault@francetravail.fr](mailto:fabienne.brossault@francetravail.fr)

Olivier HENRY  
[olivier.henry@francetravail.fr](mailto:olivier.henry@francetravail.fr)

Cindy CHAMBRELAN  
[cindy.chambreland@francetravail.fr](mailto:cindy.chambreland@francetravail.fr)

Aline BOUQUET  
[aline.bouquet@francetravail.fr](mailto:aline.bouquet@francetravail.fr)

Céline GUILLOT  
[celine.guillot@francetravail.fr](mailto:celine.guillot@francetravail.fr)

Séverine PEDREZZONI  
[severine.pedrezoni@francetravail.fr](mailto:severine.pedrezoni@francetravail.fr)

Fatima AZAM  
[fatima.azam@francetravail.fr](mailto:fatima.azam@francetravail.fr)

Représentant syndical :  
Sacha GRANCHER  
[Sacha.grancher@francetravail.fr](mailto:Sacha.grancher@francetravail.fr)

Votre  
Représentante  
Normandie SNAP

Marie-Martine LEMERCIER  
[marie-m.lemercier@francetravail.fr](mailto:marie-m.lemercier@francetravail.fr)  
06.60.47.15.84

### Ordre du jour :

1. Point sur les ASC et AEP
2. Délibération commissaire aux comptes
3. Point suite à la décision judiciaire
4. Information ressources humaines
5. Retour de la Direction sur les réclamations
6. Questions diverses

## 1. Point sur les ASC et AEP

- ▶ **Approbation du budget des Activités Sociales et Culturelles proposé par le bureau du CSE pour 2026 :**
- ▶ 21 votes favorables et 2 abstentions (CGT et FSU-EMPLOI)

Voici les prestations de 2026 :

- Prestation loisirs agent : 500 € + 180 € majoration /enfant
- Evènements familiaux : 100 €
- Aide enfant handicapé : de 1200 à 1560 €
- Cinéma : 5 places subventionnées/ trimestre
- Noël agent : 100 €
- Noël enfant : 50 €
- Prestation activité sport ou culture : 70 €
- Rentrée étude secondaire hors alternance (du CAP à TERMINALE): 50 €
- Rentrée étude supérieure hors alternance : 80 €
- Aides et secours sur étude de dossier

- ▶ **Approbation du budget des Activités Economiques et Professionnelles (AEP) proposé par le bureau du CSE pour 2026 :**
- ▶ 21 votes favorables et 2 abstentions (CGT et FSU-EMPLOI)

## 2. Délibération commissaire aux comptes du CSE

La mission du commissaire aux comptes se termine avec l'exercice clos au 31/12/2025. De fait, le bureau propose le renouvellement de cette mission pour 6 ans avec la délibération suivante : RESOLUTION POUR LE RENOUELEMENT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES.

Les membres du Comité Social et Economique de France Travail Normandie réunis en séance plénière le 26 février 2026 décident de

PROCHE,  
ACTIF,  
humain !

Syndicat SNAP  
Région Normandie

[syndicat.snap.normandie@francetravail.fr](mailto:syndicat.snap.normandie@francetravail.fr)

Je scanne,  
j'adhère !



SNAP



renouveler le mandat de la SAS ADAM DE MERBITZ, en tant que commissaire aux comptes titulaire, pour une période de six exercices, soit jusqu'au 31 décembre 2031.

- 23 votes POUR, le renouvellement est adopté à l'unanimité.

La SAS ADAM DE MERBITZ ainsi nommée a fait savoir à l'avance qu'elle acceptait les fonctions qui lui sont confiées et a déclaré satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice des dites fonctions.

### 3. Point suite à la décision judiciaire concernant l'enquête à mener après l'accident de travail déclaré par l'ayant droit d'un salarié

Les élus prennent acte de la décision du juge rendue le 27/01/26 et décide de maintenir en l'état la délibération d'enquête votée en octobre 2025 et de la mener de façon paritaire avec la Direction.

La Direction est dans une logique de prévention et indique que le périmètre de l'enquête s'attachera uniquement à l'environnement professionnel du collègue et donc sur les 2 sites sur lesquels l'agent a pu travailler au cours de sa période d'activité.

Pour les élus :

**Le juge ayant bien noté que le périmètre de cette enquête était plus large que l'accident déclaré et porte également sur les RPS dans la région, les élus ont interrogé la direction sur son souhait ou pas de mener la totalité de l'enquête de façon paritaire.**

La CSSCT a déjà nommé les 4 membres représentant du personnel pour la délégation d'enquête, et la direction communiquera prochainement les noms des représentants de l'établissement.

Les membres de la CSSCT ont d'ores et déjà proposées 4 dates à la direction pour mettre en place les premiers échanges.



#### AVIS DU SNAP

Les élus du SNAP regrette que la direction, dès les premiers échanges, cherche à réduire le périmètre de l'enquête, ne respectant pas ainsi la délibération votée par les élus, alors même qu'elle a assigné le CSE en justice pour obtenir la possibilité de réaliser conjointement cette enquête.

### 4. Information ressources humaines

► Service civique : reprise des engagements des volontaires de services civiques (VSC). Echanges en cours avec les agences pour répondre à l'urgence de certaines situations en permettant exceptionnellement des dates d'entrée dès le 2 et 9 mars.

La direction nous reconfirme que l'objectif est d'avoir à minima 1 service civique par agence.

► Un mail d'information sur les bonnes pratiques liées à la cybersécurité a été diffusé auprès de l'ensemble du personnel ainsi que de nos partenaires.





## 5. Retour de la Direction sur les réclamations du SNAP

- 1) Contrat d'engagement lors du DPA : avec la nouvelle version informatique le conseiller doit signer avec son nom ou nom du collègue référent. Quelle est la consigne opérationnelle claire ? Est-ce normal qu'un collègue signe à la place d'un autre ?  
**DR : Le contrat d'engagement est signé entre le demandeur et l'opérateur France Travail, pas avec le conseiller, donc peu importe le nom. La direction signale par ailleurs, que la solution de signature par SMS n'est pas satisfaisante pour de nombreuses raisons et qu'elle a alerté la DG sur le sujet.**
  
- 2) À la suite de la réclamation du syndicat FO du mois dernier, sur la possibilité de la prospection des CDE en télétravail, vous avez répondu qu'il est impératif de rester au domicile sur le temps de travail, hors dans la pratique il existe de nombreuses disparités et consignes entre les sites. Pouvez-vous nous confirmer qu'un agent se déplaçant lors de son télétravail est bien couvert par l'assurance ? Sinon, il est impératif de rappeler à l'ensemble du personnel l'interdiction de se déplacer lors du télétravail et cette consigne est valable pour toutes les dominantes quelques soit les motifs, y compris réseaux ou fonctions supports.  
**DR : Par principe les agents en télétravail doivent rester chez eux, mais s'il y a un déplacement professionnel, et si un accident survenait, celui-ci serait bien considéré en accident du travail, et l'agent sera bien couvert par l'assurance de FT (mission).**
  
- 3) Agence de Dieppe, à la suite de la restitution d'ACCA faite aux agents début février, quand comptez-vous faire la restitution en CSE ou CSSCT ? Et qu'en est-il de la réorganisation des bureaux de réceptions sur le site ? Les derniers retours de l'agence, laissent apparaître encore des tensions sur toutes les équipes.  
**DR : Le projet de réorganisation est suspendu. Suite rapport réalisé, un axe de travail a été déterminé. Des groupes de travail seront constitués avec des volontaires par thématiques. Les 3 axes à travailler sont les suivants :**
  - **Gouvernance et proximité des équipes, reconnaissance,**
  - **Sens des activités et circulation des informations,**
  - **Accompagnement métier**
  
- 4) Agence St SEVER : Pouvez-vous prévoir en mars le Bilan de BOOST 50 et + dans le point Suivi des transformations en CSE ?  
**DR : un bilan en avril est prévu par la DG, le bilan d'activité du site pourra être fait dès que possible.**
  
- 5) Etant donné que la loi de finance a été signée, va-t-on avoir des contrats de service civique pour les agences qui n'en n'ont plus (Avranches, Luciline), sinon comment organise t'on l'accueil des agences sans services civiques ?  
**DR : Réponse dans le point RH.**

